AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora progresse vers l'octroi d'une licence à sa serre de 2,2 millions de pieds carrés située à Delta

Vancouver, Colombie-Britannique / 3 avril 2020 — AgraFlora Organics International Inc. (« **AgraFlora** » ou la « **Société** ») **(CSE : AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK : AGFAF)** une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance est heureuse d'annoncer que son actif principal, Propagation Services Canada (la « serre de Delta »), a franchi des étapes supplémentaires dans le processus d'obtention d'une licence de culture de cannabis de Santé Canada et confirme son engagement à obtenir une licence de culture à sa serre de Delta avant la fin du deuxième trimestre 2020, sous réserve de tout changement important dans les normes de Santé Canada en raison des conditions socioéconomiques dominantes.

Le 3 avril 2020, la serre de Delta a soumis des réponses suite à la troisième demande de renseignements supplémentaires de la part de Santé Canada concernant sa demande de licence de culture de cannabis. Dans le cadre de cette troisième demande d'informations complémentaires, celles-ci ont été soumises afin de clarifier les informations précédemment fournies le 28 février 2020 dans le cadre de la deuxième demande d'informations.

AgraFlora estime que la société a franchi la dernière étape importante vers l'octroi d'une licence, après avoir soumis des réponses solides aux demandes de Santé Canada en février et de nouveau en mars. Les préparatifs ont commencé pour commencer à cultiver une fois la licence obtenue, y compris la finalisation de notre transaction d'achat de génétiques afin de poursuivre notre stratégie visant des produits à haute puissance et à faible coût.

De plus, AgraFlora aimerait féliciter Santé Canada ainsi que ses employés, pour avoir maintenu leurs activités de délivrance de permis alors que nous surmontons tous les défis créés par la crise du COVID-19.

Bien qu'il n'y ait aucune garantie quant au moment de l'octroi de la licence, ou s'il n'y aura pas d'autres demandes d'informations supplémentaires, sur la base des informations disponibles, la société estime qu'elle a soumis toutes les informations requises.

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une entreprise de cannabis de premier plan qui crée de la valeur pour ses actionnaires grâce au développement d'actifs générateurs de revenus au sein de l'industrie mondiale du cannabis. AgraFlora se concentre principalement sur l'industrie canadienne du cannabis, le marché du cannabis légal le plus avancé et réglementé au monde. Les principaux actifs canadiens comprennent : Edibles & Infusions, une usine de fabrication entièrement automatisée à Winnipeg, MB servant à la production de produits comestibles de marque blanche et de consommation de marque, Propagation Services Canada, une serre commerciale à grande échelle située à Delta, en Colombie-

Britannique, qui se concentre sur la refonte du marché canadien des fleurs de cannabis en offrant des fleurs puissantes à faible coût, et AAA Heidelberg, un producteur de cannabis spécialisé dans le cannabis artisanal situé à London, en Ontario. De plus, Farmako GmbH, filiale à 100 % d'AgraFlora, poursuit son objectif de devenir le principal distributeur européen de cannabis médical. Farmako a actuellement des opérations de distribution actives en Allemagne et prévoit commencer des opérations actives au Royaume-Uni en 2020. Pour plus d'informations, veuillez visiter : https://agraflora.com/.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T : (604) 398-3147

Pour plus d'informations :

AgraFlora Organics International Inc.
Tim McNulty
E : ir@agraflora.com
T : (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :

Remy Scalabrini, **Maricom Inc.**
E : rs@maricom.ca
T : (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que « planifier », « s'attendre », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer » et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peut » ou « sera » se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.